

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA CAISSE DES ECOLES

Séance du 26 mars 2025

Nombre de membres		
afférents au Comité administration	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	6

Date de convocation

14/03/2025

Objet de la délibération

Attribution d'une subvention pour le Carnaval

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 mars à 18 heures 00, le Comité d'administration de la Caisse des Ecoles de cette Commune, s'est réuni sous la présidence de Madame Nadège NAZE, Présidente.

Présents : Mme Nadège NAZE, Mme Catherine GUILLERME, Mme Annabelle LEMAITRE, Mme Isabelle AUTRET, Mme Daria MUNSCH, Mme Cindy GARCIA

Absents excusés : M. L'Inspecteur de l'Education Nationale, Mme Annette CLAUSSE PAQUAUX, M. Alain CHAMBRILLON, Mme Francine SIMON, Mme Khadija STRIM

Subvention Carnaval

Madame la Présidente propose de verser au budget principal de la Commune une subvention d'un montant de 200 € pour l'organisation du Carnaval 2025.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
➤ Décide de verser la somme de 200 € à la Commune pour le carnaval

Délibération rendue exécutoire par publication le :

Pour extrait conforme,
La Présidente.

Nadège NAZE